Draaf Bretagne

Une note méthodologique du Srise (Service régional de l'information statistique et économique)

Mieux comprendre...

...les comptes macro-économiques des régions

Les comptes macro-économiques des régions sont établis parallèlement aux comptes simplifiés basés sur le Rica (Réseau d'information comptable agricole). Ils constituent une source complémentaire sur le revenu agricole.
Les comptes macro-économiques traditionnels de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective agricole) du ministère de l'Agriculture au niveau régional. Ils suivent des règles définies au niveau international et sont obligatoirement transmis chaque année à Eurostat.
Les comptes régionaux sont calés sur le compte national de l'Insee.

Le calendrier de diffusion

Les comptes macro-économiques régionaux sont établis en trois versions : provisoire, semi-définitive et définitive. La diffusion est faite une fois par an, en juillet, à l'issue de la CCAN (Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation).

Diffusion en **Juillet N**

- ► comptes **provisoires N – 1**
- ► comptes **semi-définitifs N – 2**
- ► comptes **définitifs N – 3**

Le champ

Les comptes macro-économiques portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les Coopératives d'utilisation du matériel en commun (Cuma), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle. Ce champ est plus large que celui du Rica (exploitations moyennes et grandes).

L'élaboration des comptes

Les comptes macro-économiques comprennent des postes détaillés appartenant à des comptes de production, d'exploitation ou de revenu. Les comptes sont établis dans leur séquence complète pour les régions. Pour les départements, seuls les postes de production et de subventions sont calculés.
Les valeurs des postes d'une année donnée sont établies par application d'indices d'évolution conjoncturelle aux valeurs de l'année précédente. Ces indices sont de sources diverses : statistique agricole annuelle, indice des prix des produits agricoles à la production, indice des prix d'achat des moyens de production agricole…
La méthode est identique à celle utilisée depuis 2010 pour actualiser les données individuelles du Rica dans le cadre de l'établissement de l'indicateur de revenu.
Le Revenu Net d'Entreprise Agricole (RNEA) est le solde final des comptes macro-économiques. Jusqu'en 2010, cet indicateur, rapporté au nombre d'Utans (actifs non salariés), était le principal indicateur de revenu retenu par le SSP.

En 2010, changement d'indicateur de revenu

Depuis 2010, l'indicateur de revenu retenu par le SSP n'est plus le RNEA/Utans des comptes macro-économiques, mais le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) par Utans basé sur le Rica, partant du fait que les deux indicateurs sont définis de manière similaire.
Le nouvel indicateur permet de disposer de données cohérentes et comparables en évolution et en niveau : par type d'exploitation à l'échelon national, par région, pour les principales Otex de la région et par département.
Les deux indicateurs ne sont toutefois pas directement comparables, notamment en raison de différences de champs.

Utilisation des comptes macro-économiques

Les comptes macro-économiques sont utiles pour comparer les régions entre elles et pour calculer leur part dans les résultats nationaux. Ils permettent de mesurer la structure des productions en masse au sein des régions et des départements. Ils fournissent également les montants totaux des aides directes reçues par chaque région ou département.

Le compte macro-économique (non détaillé)

► Compte de production

Production au prix reçu par le producteur
+ Subventions sur les produits
= Production au prix de base
– Consommations intermédiaires
= Valeur ajoutée brute

► Compte d'exploitation

Valeur ajoutée brute
+ Subventions d'exploitation
– Charges salariales
– Impôts sur la production
= Revenu mixte brut

► Compte de revenu

Revenu mixte brut
– Intérêts, charges locatives
= Revenu brut d'entreprise
– Consommation de capital fixe
= Revenu net d'entreprise agricole

Les résultats

Retrouvez toutes les publications et informations sur les revenus agricoles :

✓ en **Bretagne** sur le site de la Draaf Bretagne à l'adresse suivante :
http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Revenus-agricoles

✓ au **niveau national et par région** sur le site Agreste par thématique à l'adresse suivante:
http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques-872/

Construisez vos propres tableaux statistiques avec l'outil DISAR* à l'adresse suivante:
http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne

Pour connaître les sources et données disponibles et le mode d'emploi d'accès aux tableaux cliquez sur la ligne :
«Avertissement, liste des sources et tableaux disponibles sous DISAR, chemin d'accès»

* tableaux «comptes régionaux détaillés» disponibles sous la rubrique «Economie agricole, comptes de l'agriculture».

À consulter également...
Mieux comprendre les chiffres du revenu agricole en région
http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Methodologie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé
35 047 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 28 22 30
Mél : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

■ Directeur : Martin Gutton
■ Direction de la publication : Claire Chevin
■ Rédaction : Linda Deschamps
■ Contributeur : Rodolphe Bellanger
■ Composition : Pôle diffusion - Srise